

ADVOCACY FRANCE



8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

RAPPORT MORAL Année 2002

« une vie sans parole et sans action... , ce n' est plus une vie humaine, parce qu'elle n'est plus vécue parmi les hommes » **H.Arendt (Condition de l'Homme moderne)**

L'association ADVOCACY-France est aujourd'hui fière de vous accueillir dans l'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN de PARIS :

Nous terminions le rapport moral 2001 sur les perspectives, et les interrogations (notamment sur la place de l'Advocacy), ouvertes par les lois de 2 Janvier, relative à la modernisation de l'action sociale et médico sociale, et de celle du 4mars 02, relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (décret du 29 avril sur l'accès au dossier médical) : une partie de cette année a été consacrée à prendre connaissance de ces lois pour les diffuser et faire avancer le droit des usagers.

L'année 2002 nous a permis de réaliser des actions autour de deux axes essentiels

- **Les Espaces Conviviaux et Citoyens de CAEN et de Paris**
- **Les actions d'aide aux recours**

1. Les ESPACES CONVIVIAUX CITOYENS ADVOCACY

Une des activités de l'association consiste à aider au développement et à la pérennisation des ESPACES CONVIVIAUX CITOYENS ADVOCACY. C'est le cas à Caen, où il s'agit, avec la délégation régionale **d'advocacy-Caen Basse Normandie**, de pérenniser les financements, de soutenir les initiatives, les usagers de l'association **AUSER** et les salariés de l'espace pour faire reconnaître ces pratiques innovantes.
(voir rapport moral d'advocacy-Caen Basse Normandie)

L'Assemblée Générale constitutive de la **Délégation régionale Advocacy Paris/Ile de France** a eu lieu le Samedi 21 septembre 02 :

De fait cette association support de l'ESPACE CONVIVIAL CITOYEN est une association d'usagers puisque tous les usagers qui ont accompagné ce projet de l'espace convivial citoyen à paris sont membres du CA.

L'espace CC de Paris est installé dans une boutique louée au 3F(19 rue de Nantes 75019) depuis septembre 02, malheureusement il y a eu un grave dégâts des eaux et des problèmes d'assurance non réglés. J'ai obtenu un détachement (contre remboursement)à mi- temps de mon hôpital pour assurer la coordination de ce projet.

Ce projet, comme celui de Caen a été possible grâce à une subvention de la fondation de France. Nous avons obtenue en toute fin d'année une



subvention FNARS-DGAS dans le cadre du soutien aux actions innovantes (9000€), la recherche de subventions à commencer. Un premier numéro de l'écho des repères rend compte de ce qui se passe dans l'ECC de Paris, notamment des réunions d'organisation du lundi soir qui font l'objet d'un compte rendu et de bilans mensuels, un grand merci à Marie Claude Saint-Pé qui nous aide à cette mise en mots. Dès que possible, nous espérons pouvoir embaucher une personne pour permettre l'accueil. En décembre un atelier d'Arts Plastiques est créé autour de Bérangère Regnault qui est peintre et grâce au financement d'Espérance-Paris. Le collectif des impatients installe, dès décembre, son *café pholisophique* un dimanche par mois. C'est le début de l'aventure...

2. Les demandes d'aide d'accès au recours

ces demandes augmentent d'années en années, au départ, il s'agissait de démontrer l'existence d'un besoin. la difficulté actuelle est de répondre à des demandes qui se sont multipliées et notamment en provenance de toute la France. La question de **correspondants régionaux** se pose, du moins de relais dans un premier temps. Un bon relais existe déjà avec ESPOIR 54 (UNAFAM de la Marne) basé sur une relation amicale avec sa Présidente. A Rouen l'association Le Nouveau Monde assure aussi une bonne diffusion. Encore une fois il faut déployer une énergie considérable pour développer ces relais et des délégations régionales.

- **La recherche de subvention de cette activité reste d'actualité** et pour l'instant sans espoir ;
- En 2002, nous avons pu recevoir **une stagiaire en droit de la santé** qui a participé activement à la CEDI, Dorothée BITAR a permis d'initier une réflexion intéressante sur l'aide aux recours que nous avons déjà menée, en reprenant les anciennes demandes. Elle a effectué quelques accompagnements, notamment aux commissions d'appel de la COTOREP. Nous espérons instaurer un accueil régulier de stagiaires en droit de la santé pour continuer ce travail.
- c'est Florence Leroy qui continue à adresser les convocations. Depuis septembre, plusieurs personnes ne peuvent plus participer à ces réunions de la CEDI et régulièrement nous évoquons la nécessité de renforcer nos moyens bénévoles et notre organisation autour de cette action.
- La CEDI reçoit environ une dizaine de demandes par mois, sauf pendant les mois d'été où elles ont atteint 30 par mois, ce qui montre la « carence » et l'absence d'autres interlocuteurs durant cette période.
- Les personnes nous sont adressées par des associations partenaires : ESQUI, FNAPSY, UNAFAM, GIA, France-Dépression, par leurs équipes de soins (médecins, travailleurs sociaux), par des usagers déjà aidés où après lecture d'articles et quelques unes directement en consultant l'annuaire des associations de santé qui a un site internet. Vous trouverez sur table le bilan de la CEDI : j'ai choisi de faire ce travail de résumé succinct depuis



quelques mois pour pouvoir travailler sur la spécificité de l'aide apportée et constituer ainsi des documents appuyant nos demandes de subvention. Un véritable chantier reste à ouvrir pour faire émerger cette fonction d' « advocate », qui n'est ni du service social, ni du travail d'avocat.

3. Invitation à participer à différentes journées :

Nous avons été invités à participer à différentes journées comme CDHP-France, Journées Régionales de Prismes et des Croix Marine en Basse Normandie et Forum des personnes Handicapées à Châlons S/Saône, Colloque de l'institut Renaudot à Evry: *EVALUER, EVOLUER* (Santé Communautaire) : c'est l'occasion de faire entendre notre point de vue dans les différents débats sur le droit des malades et de rester en contact avec nos différents partenaires.

Cette année est aussi une préparation au long court du deuxième **Forum pour une politique citoyenne en Santé Mentale** qui aura lieu en Octobre 03. Ce travail autour de ce forum permet de renforcer nos partenariats, puisqu'il s'agit d'un projet inter-associatifs et nous espérons l'inscrire dans le cadre de SANTE MENTALE EUROPE. Nous avons participé aux réunions (AG et CA) de la FFSM, ainsi qu'à la journée d'octobre 02 au sénat sur les questions de BIOTHETIQUE et du Handicap. Nous avons participé au colloque européen organisé à Talinn par Santé Mentale Europe.

En octobre, nous avons reçu la visite d'Anna Ritta NORRI, présidente de l'Association Finlandaise HELMI qui a visité l'ECCP et partagé notre soirée « sandwich oriental ».

4. La vie de l'association

Depuis le début de l'association se pose la question d'un outil en rapport avec nos ambitions :

➤ Les délégations régionales

Elles sont toujours à l'ordre du jour mais les forces de l'association ne nous permettent pas de se démultiplier

- Il faut s'appuyer sur la dynamique propre aux régions mais le minimum est de pouvoir créer un lien au départ. C'est pourquoi divers contacts ont été pris à Rennes, Nantes, Toulouse, bordeaux.

➤ La vie associative à Paris

Les parisiens ont été invités à CAEN pour une inauguration de l'Espace CC de Caen et ces échanges sont importants pour créer une dynamique et une cohérence entre les délégations régionales qui ont des histoires et des ancrages régionaux différents.

Grâce à la création de l'Espace Convivial Citoyen de Paris, une vie associative se développe à Paris et nous pouvons recevoir les personnes, usagers et professionnels, bénévoles associatifs dans ce lieu qui devient lieu ressource d'échanges et de diffusion de l'information, voire de formation et d'autoformation.



➤ **Mégaphone**

Plus que jamais il crée un lien entre les adhérents et tous les acteurs partenaires, il faut continuer à le concevoir ainsi, chaque ECC développant par ailleurs ses moyens d'expression : les Réacteurs de l'Espace à Caen et l'Echo des repères à Paris.

Un grand merci à Michèle Drancourt qui a pris l'initiative et la responsabilité de cette publication La nouvelle organisation est en place et les numéros sortent plus régulièrement. L'année 03 devra voir la mise en place d'un véritable comité de rédaction.

Les perspectives 2003

Développer et pérenniser les ECC :

- il faut **faire reconnaître la spécificité de ces lieux** : c'est concrètement témoigner de cette élaboration permanente d'une véritable pratique d'autodétermination des usagers, il faut montrer et témoigner de ce qu'est l'empowerment dans ces espaces. La citoyenneté que nous réinventons ensemble n'est pas un mot ou des valeurs énoncées mais bien des actes posés qui lui donnent une réalité. La citoyenneté, comme la parole ne se donne pas, elle se vit si on lui donne un cadre collectif où advenir. Un véritable chantier reste à ouvrir pour faire émerger cette fonction de « facilitateur », qui n'est ni de l'animation, ni du travail thérapeutique.
- La recherche de financement pour pérenniser ces espaces consiste donc à respecter cette spécificité en ne les enfermant pas dans un projet médical, mais en **priviliégiant les co-financements** du côté du social (Conseil général, ville).
- développer des actions de formation auprès des professionnels, des usagers, des salariés en contrat CES de nos espaces conviviaux citoyen

la Promotion de l'ADVOCACY

Témoigner de notre action et œuvrer à la promotion de l'Advocacy en France :

- en encourageant les initiatives de ceux qui voudraient créer des délégations régionales ou du moins des correspondants relayant l'information ou permettant des accompagnements de personnes qui saisissent la CEDI
- Rechercher toujours activement des financements à nos actions notamment de la CEDI et en même temps reste à ouvrir véritable chantier pour faire émerger cette fonction d' « advocate », qui n'est ni du service social, ni du travail d'avocat, en regard des perspectives des lois de 2002.

ADVOCACY FRANCE



8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

- diffuser largement l'information sur les diverses lois sur le droit des usagers, et des personnes en situation de handicap (Janvier 02-MARS 02)

- Renforcer et faire vivre nos partenariats
- Soutenir les actions des associations d'usagers et faire vivre un réseau de solidarité, notamment en développant des actions de formation.
- Rester vigilants à toutes les atteintes aux droits de l'homme et formuler des propositions pour faire avancer la citoyenneté pleine et entière des usagers.

Je suis heureuse cette année encore de constater votre investissement militant et de voir, grâce à l'engagement de tous, se concrétiser ce qui pouvait sembler une utopie : un compagnonnage usagers-non usagers pour changer durablement notre manière de faire société.

Martine DUTOIT
Présidente